**CADRE OBLIGATOIRE DU MEMOIRE ACHAT DURABLE**

**Conducteur d’opération** : Service d’infrastructure de la défense – SID Sud-Est

**Service en charge du suivi de l’exécution des prestations** :

Unité de soutien de l’infrastructure de la défense (USID) de Grenoble représentée par le Chef de la Section exploitation maintenance (SEM)

Objet du marché :

**ACCORD-CADRE DE DEPANNAGE MULTI-CORPS D’ETAT**

**POUR LE TRAITEMENT DES PETITES INTERVENTIONS DE TYPE « SOS DEPANNAGE »**

**AVEC MISE EN PLACE D’UNE ASTREINTE HORS HEURES ET JOURS ŒUVRES**

**POUR LA BASE DE DEFENSE DE GRENOBLE – ANNECY – CHAMBERY - GAP – SAINT-CHRISTOL**

**Département concerné : SAVOIE (73)**

**SOMMAIRE**

[Item 1. Gestion des pièces détachées (*note sur 2 points)* 3](#_Toc216872153)

[Item 2. Gestion des déchêts *(note sur 1 point)* 3](#_Toc216872154)

[Item 3. Mise en œuvre d’actions éco-responsables *(note sur 1 point)* 3](#_Toc216872155)

[Item 4. Dispositions sociales spécifiques *(note sur 1 point)* 3](#_Toc216872156)

**CADRE OBLIGATOIRE DU MEMOIRE ACHAT DURABLE**

**PREAMBULE**

Le mémoire achat durable est un document qui présente les dispositions prises par le soumissionnaire. Le présent document fournit **le cadre qui doit être utilisé obligatoirement pour la remise de l’offre**. Si le candidat le juge nécessaire, il pourra compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

# Gestion des pièces détachées (*note sur 2 points)*

Sous-item 1.1 (1 point) Le candidat décrit les mesures prises pour valoriser la réparation plutôt que le remplacement d’une pièce défectueuse.

Sous-item 1.2 (1 point) Le candidat décrit les mesures de recours aux pièces détachés issues du réemploi, réutilisées ou recyclées.

# Gestion des déchêts *(note sur 1 point)*

Le candidat décrit les dispositions prises sur la mise en place (ou l’utilisation) d’une filière de recyclage.

# Mise en œuvre d’actions éco-responsables *(note sur 1 point)*

Le candidat décrit les mesures prises pour limiter l’impact carbone de son activité :

* des déplacements (véhicules propres, mise en place d’une politique volontariste de réduction des consommations du carburant – éco-conduite) ;
* des approvisionnements (localisation des fournisseurs).

# Dispositions sociales spécifiques *(note sur 1 point)*

Le candidat décrit s’il a mis en place des démarches visant à l’égalité professionnelle femmes hommes, à l’insertion des personnes éloignées de l’emploi ou en situation de handicap et/ou une labellisation « Relations fournisseurs et Achats Responsables ».